

# **PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2021**

En application de l'Ordonnance 2020-1497 du 2 décembre 2020, l'Assemblée Générale ordinaire du 05 février 2021 s'est tenue virtuellement, les membres de l'Association Foncière Urbaine Libre « La Colline de Verville » convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception ont été appelés à voter par correspondance entre le 21 janvier et le 4 février 2021.

Le samedi 05 février 2021 à 10 h le Comité Syndical s'est réuni afin de dépouiller les votes.

93 réponses sont parvenues. 88 membres ont répondu directement aux questions posées, 5 ont donné pouvoir.

## **Rapport d'activité**

Le rapport d'activité a été majoritairement approuvé par l'Assemblée Générale.

Toutefois 4 résidents ont exprimé leur désaccord sur la gestion des espaces verts et demandent notamment des tontes plus rapprochées des pelouses.

Le Comité tiendra compte des remarques formulées.

Le rapport d'activité pour l'exercice 2020 est approuvé par :

- 84 voix pour
- 4 voix contre
- 5 abstentions

## **Rapport Financier**

Les comptes ont été certifiés par le Cabinet d'Expertise comptable Alysexpertise. La brochure comportant les tableaux comptables est consultable à la maison de l'AFUL sur rendez-vous.

Le rapport financier pour l'exercice 2020 est approuvé par :

- 88 voix pour
- 5 abstentions

## **Budget prévisionnel**

Présentation du projet de budget : le montant des cotisations proposé pour l'année 2020 s'élève à 221 € pour les pavillons accolés et 190 € pour les pavillons individuels.

Le Projet de Budget pour l'exercice 2021 est approuvé par :

- 88 voix pour
- 5 abstentions

## **Élection des Syndics :**

Le mandat de Madame Elly arrivait à expiration, elle a été reconduite.

Il manque actuellement 2 syndics pour que le Comité soit au complet et le mandat de Madame Elly arrivait à expiration cette année.

Aucune nouvelle candidature nouvelle n'est parvenue pour combler les postes manquants. Madame Elly étant candidate pour un nouveau mandat à été réélue par :

- 88 voix pour
- 2 voix contre
- 3 abstentions

Cette année encore le Comité Syndical ne comportera que 10 membres.

## **Désignation des Vérificateurs aux Comptes pour 2020**

Messieurs Duvauchelle, Falloux et Liron sont désignés par l'Assemblée Générale par :

- 88 voix pour
- 2 voix contre
- 3 abstentions

## COMPOSITION DU BUREAU ET DES COMMISSIONS

Présidente : Madame Odile NGUYEN-DINH,  
Vice-Présidente : Madame Joëlle DUVAUCHELLE,  
Vice-Présidente : Madame Catherine DELPIERRE,  
Trésorière : Madame Joëlle DUVAUCHELLE,  
Trésorier adjoint : Monsieur Alain CROCHET.

Commission administrative :  
Mesdames Odile NGUYEN DINH, Joëlle DUVAUCHELLE.

Commission financière :  
Mesdames Joëlle DUVAUCHELLE, Cindy DARNEY,  
Monsieur Alain CROCHET.

Commission espaces verts :  
Mesdames Catherine DELPIERRE, Laure-Anne ELLY, Cindy DARNEY, Joëlle DUVAUCHELLE.

Commission cadre de vie, règlement :  
Mesdames Catherine DELPIERRE, France LACAZE,  
Monsieur Jean-Pierre MARÉCHAL.

Commission Environnement :  
Madame Catherine DELPIERRE,  
Monsieur Nicolas HARDOUIN.

Commission Réseaux enterrés :  
Messieurs Nicolas HARDOUIN, Thierry BENAVIDES, Jean-Pierre MARÉCHAL.

Monsieur Francis DELPIERRE est nommé Référent Espaces Verts à l'unanimité des membres du Comité Syndical. A ce titre il participe aux commissions espaces vert et environnement. Il est en relation directe avec Monsieur Gerbeau, jardinier.

